



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MINISTÈRE CHARGÉ DES
TRANSPORTS

VOIES NAVIGABLES DE
FRANCE

CLÉMENT BEAUNE, MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGE DES TRANSPORTS, LANCE UN APPEL A PROJETS « DÉMONSTRATEURS DE BATEAUX AUTONOMES DÉCARBONÉS » POUR LES JEUX DE PARIS 2024

Paris, le 18/07/2022

Le ministre délégué chargé des transports, Clément Beaune, annonce le lancement de l'appel à projets pour des démonstrateurs de bateaux autonomes propres à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Voies navigables de France (VNF), en association avec le comité des mobilités « Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 », lance un appel à projets ayant pour objectif de mettre en œuvre un, ou plusieurs, démonstrateurs de bateaux à navigation automatisée^[1] et à motorisation décarbonée pour le transport de personnes à proximité des sites olympiques français. Cet appel à projets s'adresse aux opérateurs économiques et acteurs de l'innovation, publics ou privés, et est soutenu par l'Agence de l'innovation pour les transports (AIT).

- **Un appel à projets pour favoriser l'innovation dans le transport fluvial**

Le transport fluvial est une opportunité majeure pour répondre aux défis climatiques de demain et se révèle être une alternative au transport routier pour la mobilité des personnes et la logistique de marchandises. VNF, opérateur national de l'ambition fluviale, expérimente en lien avec les opérateurs des transports, les collectivités territoriales et les industriels, de nouveaux usages des voies d'eau tels que la logistique du dernier kilomètre ou encore l'utilisation de modes de propulsions innovants et décarbonés.

Dans cette démarche de soutien à l'innovation fluviale, VNF lance en association avec l'AIT, cet appel à projets pour la mise en œuvre de démonstrateurs de bateaux autonomes et décarbonés par propulsion électrique, hybride ou hydrogène. Les opérateurs économiques et de l'innovation pourront proposer leurs projets sur un site en France, en lien avec l'organisation des JOP de Paris 2024.

Cet appel à projets vise à contribuer aux objectifs d'excellence environnementale des Jeux de Paris 2024. Ces bateaux autonomes décarbonés pourront inspirer les collectivités, notamment pour des services de bacs de franchissement de fleuves, rivières ou canaux qui permettent de supprimer les effets de coupures inhérents à la présence des voies d'eau, mais aussi de valoriser des territoires et de favoriser les mobilités douces. Des bateaux qui devraient permettre de développer à moyen et long terme de nouveaux services de transport fluvial de passagers et de marchandises sur le réseau des voies navigables exploité par VNF.

^[1] Un bateau autonome ou automatisé, est un bateau capable de naviguer sans équipage ou avec un équipage réduit grâce à de nombreux capteurs, caméras et instruments connectés comme le radar, l'ECDIS ou l'AIS.

- **La Seine, un atout pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**

La Seine sera au cœur du plus grand évènement sportif mondial qui se tiendra à Paris en 2024. Elle accueillera la cérémonie d'ouverture ainsi que des épreuves en eau libre. Une opportunité de mettre en valeur le réseau fluvial français, ses innovations et les nouveaux usages des voies d'eau.

Voies navigables de France (VNF), partie prenante dans la préparation des Jeux de Paris 2024, accompagne cet évènement majeur au travers de plusieurs actions comme notamment l'aménagement du bras de la Seine à Gennevilliers pour maintenir la navigation commerciale pendant les jeux, la construction du Village des Athlètes, le soutien au verdissement de la flotte ou encore l'organisation de la cérémonie d'ouverture sur la Seine.

Calendrier de l'appel à projets :

- ⇒ *Phase 1*
 - *Publication de l'appel à projets sur le site Internet de VNF le 13 juillet 2022*
 - *Échange avec les porteurs de projets le 13 septembre 2022*
- ⇒ *Phase 2*
 - *Date limite de dépôts des dossiers le 7 octobre 2022*
 - *Analyse des dossiers – octobre 2022*
- ⇒ *Phase 3*
 - *Comité de sélection des finalistes – fin octobre 2022*
 - *Audition des finalistes – début novembre 2022*
- ⇒ *Phase 4*
 - *Annonce du ou des lauréats à mi-novembre*

A propos de Voies Navigables de France (VNF)

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

Retrouvez en ligne :

- [L'appel à projets et le dossier de candidature](#)
- [le communiqué de presse](#)

Contacts presse

**Service presse de Clément Beaune,
ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires, chargé des Transports**

Tél : 01 40 81 12 28

Mél : presse.mt@transport.gouv.fr

Service presse Voies navigables de France - VNF

Tel : 06 98 36 41 64 – 06 23 02 09 35

Mail : julie.cousein@vnf.fr – corinne.spiner@vnf.fr

